

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 Décembre 2010

Présents : ROBERT Jacques, CAMY-DESSUS René, MONIOT Monique, CHATAGNON Daniel, MOUREOU Georgette, CLESSE Thierry, ANDRADE José, FANFELLE Sandrine, MOUNET Maryse, DARRAILLANS Isabelle

Secrétaire : MONIOT Monique

Date de la convocation : 30.11.2010

Date d'affichage : 07.12.2010

ORDRE DU JOUR

1/ Demande de certificats d'urbanisme

Le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de certificats d'urbanisme déposées ces derniers jours. Ces demandes concernent les parcelles suivantes :

Section B n°75, 312, 633, 68 et section A 603.

Les annexes ont été demandées aux différents concessionnaires de réseau, (eau, EDF, assainissement) mais les réponses ne sont pas parvenues à la Mairie à ce jour.

Ces demandes seront réexaminées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Maire fait état de sa réflexion portant sur les possibilités d'urbanisation sur le Chemin de Larroudade, à la sortie du bourg. Il propose de réunir les divers propriétaires de parcelles de cette zone. Le Conseil Municipal donne son accord.

2/ Emprunt pour travaux de voirie réalisés en 2009.

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise LAFFITTE en fin d'année 2009 ont bénéficié d'une subvention de 55% sur le montant HT par le Conseil Général.

Il reste à la charge de la Commune la somme de 8000 € et il convient de réaliser l'emprunt correspondant.

Le Conseil Municipal examine les propositions de la Caisse d'Epargne et opte pour un emprunt à taux fixe, sur une durée de 8 ans, à échéance trimestrielle.

3/ Modification de temps de travail d'un emploi d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a souhaité réorganiser le temps de travail des adjoints techniques de 2^{ème} classe suite au départ à la retraite d'un agent le 30 avril 2010.

Cette réorganisation a été soumise au Comité Technique Paritaire Intercommunal qui a émis un avis défavorable en juin. Ce dossier plus argumenté a été représenté en septembre 2010 et a été validé.

En conséquence, à compter du 1^{er} janvier 2011, le temps de travail moyen d'un adjoint technique de 2^{ème} classe sera de 7 heures par semaine.

4/ Coupe de bois – état d'assiette 2011.

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale, l'ONF propose l'inscription à l'état d'assiette 2011 de 2 coupes et le report d'une coupe sur 2012.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Par ailleurs, il n'y aura pas de vente de bois l'hiver 2010-2011. La prochaine vente de bois devrait avoir lieu en septembre 2011.

5/ Compte rendu syndicats intercommunaux.

Communauté de Communes de la Vath Vielha : Le Maire indique que les comptes rendus, l'ensemble des documents des diverses réunions (dossiers de préparation, dossiers de synthèse) sont à la disposition des membres du Conseil Municipal.

Il indique que la CCVV discute actuellement du SCOT (schéma de cohérente territoriale)

Le rapport annuel d'activité de la CCVV est à la disposition des élus au secrétariat de la Mairie.

Syndicat d'Assainissement de NAY à BALIROS : l'inauguration de la station d'épuration de Baliros a eu lieu le jeudi 18 novembre 2010. .

Il rappelle que les travaux se sont déroulés dans les délais impartis avec de très bonnes prestations des entreprises qui ont réalisé les travaux.

6/ Bulletin Municipal

Il est en cours de préparation.

Madame MOUREOU demande que, lors de la mise en page, le texte et les photos transmises par le Club des Aînés soient conservés à l'identique.

7/ Vœux 2011 :

Le Maire présentera les vœux le samedi 15 Janvier 2011 à 18 h 30.

Questions diverses

Le Maire donne lecture de deux courriers :

- Monsieur PRABONNAUD, domicilié Chemin du Bourg à Baliros fait remarquer le danger de la sortie du chemin du bourg sur la RD 37 depuis qu'un « cannage » a été mis en place par le propriétaire de la maison de l'angle.
- de l'Association des Riverains de Bellassise, courrier reçu ce jour en Mairie. Des membres de l'association étant présents dans la salle, une discussion s'engage.

Location salle des fêtes : Monsieur le Maire fait état d'une situation rencontrée plusieurs fois cette année, à savoir, le désistement au dernier moment de la personne qui a loué la salle. Cela entraîne des désagréments car la demande de location pour cette salle est forte. Lors de la prochaine réunion il sera proposé une modification de la convention de location qui précisera quel sera le dédit en cas d'abandon de réservation.

Madame MOUREOU indique qu'à la suite de l'accident qui s'est produit à l'école de Pardies-Piétat récemment, les parents d'élèves ont demandé que les vitres de la porte fenêtre de la cantine de Baliros soient changées par du vitrage de sécurité. Monsieur CAMY-DESSUS précise que les menuiseries actuelles ne permettent pas ce changement mais qu'il réunira très prochainement la commission bâtiments pour ce dossier.

Madame MOUREOU demande aussi que le bois situé sur la rue de l'école devant le numéro 7 soit enlevé et que le Conseil Municipal se réunisse plus souvent, une fois par mois si possible en moyenne.

Monsieur le Maire accède à cette demande et précise que le Conseil Municipal pourrait se réunir chaque premier mercredi du mois à 18 h 30.